



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMITE DE L'AGRICULTURE

Vingt-huitième session

18-22 juillet 2022

**Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028):
rôle catalyseur et progrès accomplis dans la mise en œuvre des activités**

Résumé

Entre 2019 et 2021, la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale est apparue comme une initiative cohésive de partenariat planétaire, mise en œuvre à l'échelle mondiale, régionale et nationale. Elle favorise et renforce la participation de toutes les parties prenantes, salue la naissance d'instances et de plateformes multipartites qui facilitent les échanges à propos des politiques, et encourage les initiatives dans ce sens, dans le but de coordonner et de compléter les mesures en faveur de l'agriculture familiale.

À l'échelle nationale, les plans d'action pour l'agriculture familiale de dix pays ont été approuvés, tandis que 185 politiques, lois et règlements en la matière ont été élaborés et entérinés.

À l'échelle mondiale, la Décennie des Nations Unies a joué un rôle catalyseur: elle a permis de mobiliser un large éventail de parties prenantes afin d'identifier des initiatives et des mesures concrètes à l'appui de l'agriculture familiale.

S'agissant des thèmes abordés, la Décennie est étroitement liée au Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO. Les plateformes nationales et les cadres de politiques élaborés dans le contexte de la Décennie pourraient avoir un effet catalyseur. Ils introduisent les domaines prioritaires du programme pertinents, tirant profit des ressources existantes et des capacités au sein de la FAO et des pays qui peuvent être mobilisés efficacement afin d'assurer un soutien technique et politique adapté à chaque pays, synergique et intégré.

Suite que le Comité est invité à donner

Le Comité est invité à:

- *saluer* les progrès accomplis dans la mise en œuvre des activités de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale;
- *rappeler* qu'il est nécessaire de continuer à soutenir pleinement les exploitants familiaux, acteurs clés de la promotion de l'innovation sociale dans les systèmes agroalimentaires, qui contribuent beaucoup au développement durable et accélèrent les progrès en vue des objectifs de développement durable (ODD);
- *reconnaître* l'importance de l'agriculture familiale pour la protection de la biodiversité, la sécurité alimentaire, la croissance économique, l'environnement et la culture;
- *reconnaître* le rôle catalyseur que peuvent jouer les activités de la Décennie des Nations Unies et les plans d'action nationaux pour l'agriculture familiale à l'appui de la mise en œuvre du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO à l'échelle nationale;

- *recommander* de renforcer et d'améliorer encore la collaboration et les efforts interinstitutions dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale;
- inviter les Membres à accélérer leurs efforts et à intensifier la mobilisation de ressources à l'appui des agriculteurs familiaux au moyen de politiques et d'investissements qui leur sont favorables.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M^{me} Marcela Villarreal
Directrice de la Division des partenariats et de la collaboration au sein du système des Nations Unies
Tél.: +39 06 570 56832

I. Introduction

1. L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé la période 2019-2028 Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale¹, et demandé à la FAO et au Fonds international de développement agricole (FIDA) d'en diriger la mise en œuvre.
2. La Décennie pour l'agriculture familiale (ci-après «la Décennie») consiste à offrir un cadre cohésif et bien défini aux Membres pour l'élaboration, l'amélioration et la mise en œuvre de politiques publiques et d'investissements en faveur de l'agriculture familiale, afin d'accélérer les efforts et d'encourager la prise d'engagements supplémentaires, dans le droit fil des ambitions de transformation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Elle sert donc de cadre afin d'aider les agriculteurs familiaux à atteindre leur plein potentiel de contribution à la réalisation de l'ensemble des ODD.
3. Le Plan d'action global de la Décennie² contient des produits, des actions indicatives et des indicateurs pour chaque résultante afin de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des grands objectifs de la Décennie. Les résultats de l'évaluation globale au regard des cibles pour 2021 sont remarquables: au moins 29 cibles sur 37 ont été atteintes et au moins 20 résultantes sur 28 sont en bonne voie³.
4. La FAO et le FIDA continuent de suivre les résultats obtenus à l'échelle mondiale, régionale et nationale, afin de rendre compte régulièrement de la mise en œuvre des activités de la Décennie au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU), à l'Assemblée générale des Nations Unies et au Comité de l'agriculture.

II. Contributions générales des activités de la Décennie aux ODD

5. La Décennie touche aux dimensions environnementale, économique et sociale du développement durable. Elle place les êtres humains et leurs moyens d'existence au centre des préoccupations, et ne laisse personne de côté en luttant contre les inégalités et les vulnérabilités dans les zones rurales. Au sein du Plan d'action global, les sept piliers de travail qui se renforcent mutuellement permettent de tirer pleinement profit des mesures prises dans différents domaines d'action de façon intégrée, favorisant la coordination entre divers acteurs à l'échelle mondiale, régionale et nationale.
6. La Décennie vise principalement à garantir l'accès des agriculteurs familiaux aux ressources naturelles, aux intrants productifs et à des services adaptés (ODD 2); elle contribue à la création de possibilités de génération de revenus (ODD 1 et 10) et d'emplois décents, en particulier pour les jeunes (ODD 8 et 9); elle favorise l'intégration durable des zones urbaines et rurales (ODD 11) ainsi que des systèmes agroalimentaires durables et résilients face au changement climatique (ODD 12 et 15); permet aux agriculteurs familiaux de se faire entendre et d'être reconnus au moyen de consultations approfondies et d'activités de sensibilisation et de renforcement des capacités (ODD 5, 10, 16 et 17); et aide les organisations d'agriculteurs familiaux à fournir des services inclusifs en zone rurale (ODD 3, 4 et 6).

III. Principaux processus d'action nationaux enclenchés dans le contexte de la Décennie

7. À l'échelle nationale, la FAO et le FIDA collaborent avec des milliers de parties prenantes, dont des gouvernements et des organisations de producteurs et de la société civile, afin de concevoir et de mettre en œuvre des plans d'action nationaux, à savoir des cadres d'action en faveur de l'agriculture

¹ A/RES/72/239.

² www.fao.org/3/ca4672fr/ca4672fr.pdf.

³ Les données agrégées proviennent de l'évaluation réalisée pour la période 2019-2020. Une évaluation complète au regard des cibles pour 2021, incluant les données de 2021 et fondée sur des consultations, figurera dans le prochain rapport de suivi.

familiale, adaptés à chaque contexte. Pour l'heure, dix plans d'action nationaux ont été officiellement entérinés⁴ et 14 projets de plans d'action sont bien avancés⁵, tandis que le processus de mobilisation est en cours dans 27 pays.

8. Environ 185 politiques, lois et règlements ont été approuvés. La plupart visent principalement à atténuer les incidences de la pandémie de covid-19 sur les agriculteurs familiaux et à promouvoir l'adoption d'approches axées sur l'agriculture familiale pour aborder les enjeux relatifs aux systèmes agroalimentaires.

9. Plus de 2 600 parties prenantes, rassemblées au sein de 45 comités nationaux sur l'agriculture familiale et autres plateformes multipartites favorisant les échanges à propos des politiques, ont pris part à des activités très diverses, par exemple la création de feuilles de route et de méthodes en vue de l'élaboration des plans d'action nationaux, et l'organisation d'instances de dialogue sur les politiques et de consultations multipartites afin d'élaborer des projets de plans d'action.

IV. Principaux processus d'action régionaux et sous-régionaux

10. Des résultats considérables ont été obtenus pour ce qui est de la mise au point de plans d'action régionaux et sous-régionaux en faveur de l'agriculture familiale. Un projet de plan régional (Proche-Orient et Afrique du Nord) et trois projets de plans d'action sous-régionaux (Afrique centrale, Amérique centrale et Asie du Sud) sont en cours, tandis que des activités de mobilisation ont lieu dans trois autres sous-régions, à savoir l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et le Marché commun austral (MERCOSUR).

11. Dans le contexte de la Décennie pour l'agriculture familiale, 23 parlements nationaux, près de 60 conseillers parlementaires et plus de 500 parlementaires se sont engagés et ont pris des mesures, réunis en 25 fronts parlementaires contre la faim et la malnutrition. À l'échelle sous-régionale, une loi-cadre relative à l'agriculture familiale dans les pays andins a été approuvée par le Parlement andin, tandis qu'à l'échelle régionale, le Parlement latino-américain et caribéen (PARLATINO) a ratifié une déclaration visant à protéger l'agriculture familiale pendant la pandémie de covid-19.

V. Élaboration de supports mondiaux de connaissances

12. À l'échelle mondiale, la FAO et le FIDA ont participé à la mise au point de supports mondiaux de connaissances qui visent à offrir une assistance technique à la mise en œuvre des activités de la Décennie à l'échelon national, au moyen d'une boîte à outils permettant de résoudre les difficultés qui apparaissent en cours d'élaboration et d'approbation des plans d'action nationaux. Les supports ci-après existent déjà ou sont en cours d'élaboration:

- a. plateforme technique régionale pour l'agriculture familiale⁶, outil mis à la disposition des pays du monde entier afin de faciliter l'échange d'idées, d'expériences et de connaissances;
- b. étude juridique des cadres législatifs et réglementaires existants à l'appui de l'agriculture familiale⁷;
- c. guide de formation sur l'autonomisation des exploitants par l'amélioration du capital social⁸;
- d. orientations à l'intention des décideurs et des parties concernées pour des cycles de politiques publiques inclusives, intégrées et innovantes en matière d'agriculture familiale;
- e. méthode de création d'échantillons à l'échelle territoriale permettant de recueillir des données plus précises, de meilleure qualité et plus représentatives sur le plan statistique à propos des caractéristiques, des besoins et des difficultés des exploitants agricoles (y compris dans le

⁴ Brésil, Costa Rica, Gambie, Indonésie, Népal, Panama, Pérou, Philippines, République dominicaine et Sierra Leone.

⁵ Albanie, Bangladesh, Bolivie (État plurinational de), Congo, Côte d'Ivoire, Espagne, Gabon, Kenya, Kirghizistan, Madagascar, Portugal, République démocratique du Congo, Togo et Tunisie.

⁶ www.fao.org/americas/daf/plataforma.

⁷ www.fao.org/3/cb6922en/cb6922en.pdf.

⁸ www.fao.org/3/cb1423en/cb1423en.pdf.

- contexte de la pandémie de covid-19), tout en renforçant les capacités des réseaux d'agriculteurs familiaux à collecter et analyser leurs propres données;
- f. orientations visant à généraliser la prise en compte des questions de parité femmes-hommes dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action nationaux;
 - g. méthode de recherche visant à analyser et à systématiser les informations sur les politiques publiques axées sur l'agriculture familiale, à déceler les problèmes et à les résoudre à l'aide de solutions politiques spécifiques, et à encourager l'échange d'expériences;
 - h. plateforme de connaissances sur l'agriculture familiale⁹, qui rassemble des entités afin qu'elles partagent leurs connaissances, solutions et mesures concrètes en faveur de l'agriculture familiale, compte en moyenne 70 000 visiteurs chaque mois et possède une base de données contenant plus de 27 000 documents;
 - i. trois initiatives régionales en matière de communication visant à donner accès aux informations sur l'agriculture familiale et à promouvoir les services de communications en zone rurale en Afrique (Yenkasa)¹⁰, en Asie (ComDev Asia) et en Amérique latine (Onda Rural)¹¹.

13. Outre sa contribution à l'échelle mondiale, la FAO a aussi apporté son soutien direct à 20 pays dans plusieurs régions entre 2019 et 2021. Elle a ainsi aidé à mobiliser les parties prenantes et à élaborer et réviser la législation et les politiques relatives à l'agriculture familiale.

VI. Initiatives en matière de communication visant à sensibiliser le public et à encourager l'implication

14. Des plans de communication participatifs ont été mis au point pour l'Asie, l'Amérique latine et l'Afrique, en partenariat avec des organisations d'agriculteurs familiaux, des organes d'information locaux et des institutions rurales. Au total, plus de 200 stations de radio et plus de 150 émissions radiophoniques et podcasts ont été concernés par ces plans, représentant un public potentiel de 40 millions d'auditeurs. En outre, l'utilisation des sites web et des réseaux sociaux a permis de toucher plus de 20 000 internautes par mois.

15. Onze pays ont bénéficié d'une aide à la communication pour le développement au moyen de stratégies et de plans qui abordent des questions telles que l'accès aux marchés, la résilience et l'utilisation durable des ressources naturelles, afin d'améliorer les services de communications pour l'agriculture familiale.

VII. Difficultés engendrées par la pandémie de covid-19 et possibilités d'amélioration des mesures prises dans ce contexte grâce à la Décennie

16. Après une période de ralentissement due à la propagation de la covid-19, la Décennie a pris un nouvel élan dans la seconde moitié de l'année 2020, ouvrant la voie à la transposition des activités à plus grande échelle. Le Plan d'action global contenait des actions indicatives clés visant à atténuer les effets immédiats de la pandémie et à reconstruire les économies et les sociétés rurales à moyen terme.

17. L'élaboration des plans d'action nationaux a repris dans le cadre de la lutte contre la pandémie de covid-19 et des discussions continues sur la réalisation des ODD et sur les systèmes agroalimentaires durables. Dans divers pays, des processus liés à la Décennie ont tiré parti de l'importance capitale de l'agriculture familiale s'agissant de l'approvisionnement en nourriture des communautés et des villes pendant les heures les plus sombres de la pandémie. On a assisté à un nouvel engagement en faveur de l'introduction de mesures d'urgence prises pendant la pandémie dans les stratégies, les politiques et les plans d'action nationaux, mais aussi en faveur de l'inclusion des agriculteurs familiaux, qui sont des acteurs essentiels des stratégies de relance à moyen terme.

⁹ Voir <http://comdevasia.org>.

¹⁰ Voir <https://yenkasa.org>.

¹¹ Voir <https://ondarural.org>.

VIII. Rôle catalyseur de la Décennie à l'échelle internationale

18. À l'échelle internationale, la Décennie des Nations Unies a joué un rôle catalyseur: elle a permis de mobiliser un large éventail de parties prenantes afin d'identifier les politiques et les mesures concrètes en faveur de l'agriculture familiale. Elle est apparue comme un mécanisme approprié pour une véritable adaptation à chaque contexte des orientations et des outils internationaux à l'appui des agriculteurs familiaux et de leurs organisations, par exemple la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales, ainsi que de nombreux instruments mondiaux de politique générale du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), tels que les *Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale* et les *Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté*.

19. Les activités de la Décennie ont aussi contribué à faire remonter les priorités, les besoins, les solutions concrètes et les messages clés nouvellement apparus à l'échelon local et national de façon à alimenter les discussions à l'échelle mondiale et le programme international. Ce dialogue est d'une importance capitale pour ouvrir la voie à la création de synergies et de collaboration avec d'autres processus et instances en lien avec le sujet à l'échelon mondial et régional.

20. À la suite du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, la Coalition pour l'agriculture familiale et pour le renforcement des actions à l'appui de la Décennie a été lancée à l'initiative de Membres¹². La Coalition s'appuie sur les résultats, les réseaux, la gouvernance et les mécanismes de mise en œuvre créés dans le cadre de la Décennie, dans le but de transposer à plus grande échelle et d'intensifier les résultats obtenus.

IX. Synergies entre la Décennie et le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO

21. Les travaux effectués dans le cadre de la Décennie visent à promouvoir l'adoption de politiques complètes et adaptées à l'agriculture familiale pour faciliter le passage à des systèmes agroalimentaires *plus* efficaces, inclusifs, résilients et durables en vue d'une *amélioration de la production, de la nutrition, de l'environnement et des conditions de vie*, sans laisser personne de côté.

22. Le Plan d'action global de la Décennie et le Cadre stratégique de la FAO sont directement liés. Dans le Plan, le pilier 1 «Développer un environnement politique qui favorise le renforcement de l'agriculture familiale» s'appuie sur les accélérateurs du cadre stratégique (surtout «données» et «compléments [gouvernance, institutions et capital humain]») pour construire un environnement politique, social et économique propice, qui repose sur l'engagement ferme et durable de tous les acteurs concernés.

23. Les thèmes transversaux de l'égalité femmes-hommes et des jeunes énoncés dans le Cadre stratégique sont amplement abordés dans le Plan d'action global, au titre de deux piliers transversaux, à savoir le pilier 2 «Soutenir les jeunes et veiller à ce que l'agriculture familiale s'inscrive à travers les générations», et le pilier 3 «Promouvoir l'égalité des sexes dans l'agriculture familiale et le rôle de leadership des femmes rurales». Des actions indicatives spécifiques sont proposées, ainsi que des stratégies intégrées à tous les autres piliers d'action.

24. On retrouve les *quatre améliorations* et leur approche systémique dans différentes résultantes du pilier 4 «Renforcer les organisations et les capacités des agriculteurs familiaux à générer des connaissances, à représenter les exploitants et à fournir des services inclusifs dans le continuum urbain-rural» (qui contribue surtout à l'*amélioration de la production* et l'*amélioration des conditions de vie*), du pilier 5 «Améliorer l'inclusion socioéconomique, la résilience et le bien-être des agriculteurs familiaux, des ménages et des communautés dans les milieux ruraux» (*amélioration de la production, amélioration de la nutrition* et *amélioration des conditions de vie*), du pilier 6 «Encourager la durabilité de l'agriculture familiale pour des systèmes alimentaires résilients face au

¹² Costa Rica, Espagne, République dominicaine et Suisse. La République islamique d'Iran et les Philippines ont d'ores et déjà manifesté leur souhait de rejoindre l'initiative.

climat» (*amélioration de la production, amélioration de l'environnement*), et du pilier 7 «Renforcer la multidimensionnalité de l'agriculture familiale pour promouvoir des innovations sociales qui contribuent au développement des territoires et des systèmes alimentaires qui préservent la biodiversité, l'environnement et la culture» (*amélioration de la production, amélioration de l'environnement et amélioration des conditions de vie*).

25. Compte tenu des forts liens thématiques qu'elle entretient avec le Cadre stratégique, la Décennie constitue un mécanisme innovant qui permet de travailler de façon globale sur certains thèmes prioritaires de la FAO, traduits en domaines prioritaires du programme (DPP) interdisciplinaires. Elle tire parti des ressources et des capacités qui existent au sein de l'Organisation et qui peuvent être mobilisées afin d'assurer un soutien technique et politique adapté à chaque pays pour que les acteurs du développement atteignent les ODD. Puisqu'elle contribue à accroître les synergies entre les interventions à l'échelon national, la Décennie est un excellent moyen de fournir un soutien ciblé à l'agriculture familiale et de faciliter l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de politiques et de programmes ciblés en faveur d'un développement rural durable et inclusif.

26. Les activités de la Décennie contribuent particulièrement aux DPP suivants:

- a. *amélioration de la production*: le domaine prioritaire AP 4 «Accès équitable aux ressources pour les petits producteurs» vise à promouvoir une stratégie principale fondée sur l'inclusion des petits producteurs dans les processus décisionnels et sur des modèles de gouvernance et des politiques inclusifs (pilier 1 du Plan d'action global) et, au titre de ce domaine prioritaire, les *Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale* et les *Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté* sont considérées comme des éléments normatifs favorisés par la mise en œuvre des activités de la Décennie, au moyen des plans d'action nationaux.
- b. *amélioration de l'environnement*: le domaine prioritaire AE 3 «Biodiversité et services des écosystèmes pour l'alimentation et l'agriculture» tire profit des synergies entre la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes, la Décennie pour les sciences océaniques au service du développement durable et la Décennie pour l'agriculture familiale, en vue de préserver les ressources génétiques et la biodiversité, de garantir l'utilisation durable et la conservation des ressources naturelles, de prévenir et d'empêcher l'appauvrissement de la biodiversité et la dégradation des écosystèmes, et d'aider les pays à mobiliser les fonds nécessaires pendant les processus de planification et de mise en œuvre à l'échelle nationale.
- c. *amélioration des conditions de vie*: le domaine prioritaire AV 2 «Transformation rurale inclusive» s'appuie sur le Plan d'action global afin d'encourager l'adoption d'approches multisectorielles et territoriales dans les politiques et les programmes de lutte contre la pauvreté, de lutte contre la faim et de développement rural, de promouvoir l'action collective et la participation ainsi que des institutions et organisations inclusives, de rendre les systèmes agroalimentaires et les zones rurales attrayants pour les jeunes, et d'appuyer la diversification des revenus et le travail décent dans les filières agricoles.

27. Grâce à la participation de divers acteurs, la mobilisation des parties prenantes dans le cadre de la Décennie pourrait faciliter la coordination de la mise en œuvre d'activités en lien avec des DPP à l'échelon national, ce qui permettrait de créer des partenariats efficaces, d'animer des discussions à propos des politiques pour de meilleures synergies et une meilleure intégration à différents niveaux, et de contribuer aux processus à l'échelon institutionnel par un procédé d'association.

28. La FAO aide déjà un certain nombre de Membres à mettre au point des plans d'action nationaux afin de promouvoir une coopération interinstitutions visant l'inclusion des questions propres aux exploitants familiaux dans les politiques et les stratégies en lien avec les secteurs plus larges de l'alimentation et de l'agriculture, ainsi que la prise en compte des questions sociales et environnementales plus larges dans des politiques dédiées aux exploitants familiaux.

29. Compte tenu de l'approche intégrée et transversale adoptée dans les plans d'action nationaux, ces derniers peuvent aider à mettre en relation et à coordonner les politiques liées au secteurs de l'agriculture, de la pêche et de la foresterie à l'échelle nationale, afin d'améliorer les synergies entre les systèmes de production ainsi que la gestion de la biodiversité et des services écosystémiques.

30. S'appuyant sur le pouvoir catalyseur de la Décennie pour ce qui est des ressources et des synergies à l'échelon national, les plans d'action pourraient s'intégrer dans une théorie du changement claire et adaptée à chaque contexte, qui garantit une action coordonnée et facilite le recensement des contributions multisectorielles aux plans d'action nationaux ou aux ODD, en vue d'étendre et d'intensifier le soutien technique intégré. La Décennie pourrait aussi contribuer à faciliter le partage de connaissances à propos des thèmes abordés dans les plans d'action nationaux et à mettre en lumière des expériences fructueuses à des fins de sensibilisation et de mobilisation des ressources.

31. En 2022-2023, il faudrait transposer à plus grande échelle la mise en œuvre des activités de la Décennie, accroître le soutien efficace et les investissements, améliorer le dialogue sur les politiques et la cohérence de ces dernières, et accroître le nombre d'engagements pris à l'échelon national ainsi que le nombre de plans d'action nationaux mis en œuvre.

32. Pour atteindre ces objectifs, la FAO est déterminée à mettre au point, avec le FIDA, une stratégie conjointe pour la mobilisation de ressources. Celle-ci permettra d'élargir la mise en œuvre des activités liées aux domaines de travail prioritaires, de renforcer les synergies entre les initiatives actuelles de la FAO et du FIDA, d'encadrer l'aide à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans d'action nationaux et de supports mondiaux utiles au soutien technique, et de définir des projets à partir des demandes des pays et de discussions avec les organisations d'agriculteurs familiaux.